

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi 6 octobre à dix-sept heures trente, les membres du bureau communautaire se sont réunis à l'Amphithéâtre, 4-6 boulevard de la Gare à Loudéac, sur convocation du Président par courriel en date du trente septembre deux mil vingt-six.

Présent(e)s : Xavier HAMON, Yohann HERVO, Jean-Louis MARTIGNÉ, Olivier ALLAIN, Julien KEROMEST, François HINDRÉ, Éric LE BOUDEAC, Marc GUILLAUME, Marie-Gwénola HOLLEBECQ, Martine VALLÉE, Isabelle COROUGE, Olivier RIVALLAN, Gérard DABOUDET, Cyril CONAN, Marcel PICHOT, Jean-Luc BLANCHARD, Philippe PRESSE, Odile LE STRAT, Hervé MORIN, Philippe JOSSÉ, Aurélie HERVÉ, Dominique LE LUDUEC, Georges LE FRANC, Paul ETTOUATI, Damien DEFFONTAINES, Patrice ALLENO, Maryline JAOUEN, Gilles HELLARD, Anne-Laure DUÉDAL, Evelyne GASPAILLARD, Aurélie MADIGAND, Gérard MATHÉCADE,

Excusé(e)s : Alain LEGLATIN (pouvoir à Marcel PICHOT), Mickaël DABET, Fabrice TREHOREL, Bruno LE BESCAUT (pouvoir à Gérard MATHÉCADE), Isabelle GORE CHAPEL, Virginie LEMOINE (pouvoir à Anne-Laure DUÉDAL), Sébastien QUINIO (pouvoir à Marc GUILLAUME), Laurent NEVO,

Absent(e)s : Mickaël LEVEAU, Laurent BERTHO, Nicolas TOUDIC,

Également présent(e)s : Jean-Yves MOY, Yvon PERRIN, Jean-Luc COLLEU, Christelle JOUET, Yannick MICHARD,

Secrétaire de séance : Evelyne GASPAILLARD.

B_2026_35 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 JUILLET 2026

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2121-15 ;

VU le projet de procès-verbal annexé ;

Le procès-verbal de la séance du Bureau communautaire, tenue le 7 juillet 2026, a été établi par la secrétaire de séance, Madame Isabelle GORE CHAPEL.

Il est proposé aux membres du Bureau communautaire de se prononcer sur ce procès-verbal en le validant ou, le cas échéant, en demandant sa modification.

Entendu l'exposé du rapporteur,

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré :

DÉCIDE

1. D'adopter le procès-verbal de la séance du 7 juillet 2026.

Exercice : 42
Présents : 32
Pouvoir(s) : 04
Pour : 36
Contre : 00
Abstention : 00

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,

Pour expédition certifiée conforme

Loudéac, le 6 octobre 2026

Le Président

Le secrétaire de séance



**Signature
numérique de
Xavier HAMON
Date : 2026.10.09
13:32:11 +02'00'**

**Signature
numérique de
Evelyne
GASPAILLARD
Date : 2026.10.09
13:36:08 +02'00'**

